

Maintenance des installations de climatisation-ventilation des différents sites de la CGSS Guyane

Objet du marché	La présente consultation porte sur les missions de Maintenance des installations de climatisation-ventilation des différents sites de la CGSS de la Guyane.
Nomenclature CPV	<u>Objet principal</u> : 50730000-1 Services de réparation et d'entretien de groupes de réfrigération <u>Objet supplémentaire</u> : 50700000-2 Services de réparation et d'entretien d'installations de bâtiment.
Nature et forme du marché	Marché public de services
Procédure	Le présent marché est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert, conformément aux articles L.2124-2 et R.2124-2 du Code de la Commande publique.
Supports de publicité	- Profil acheteur - BOAMP - Journal d'annonces légales locales <i>Dématérialisation complète de la procédure pour la transmission du DCE et pour le dépôt des offres via la plateforme de dématérialisation suivant le protocole interne de l'organisme</i>
Durée du marché	Le marché est reconductible tacitement, il comprend une reconduction. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an
Prix	Le présent marché est conclu à prix unitaires et forfaitaires
Allotissement	Le marché est alloté en 2 lots distincts : Lot 1 : Cayenne et son agglomération Lot 2 : Kourou et Saint-Laurent du Maroni
Variante et options	Le marché ne comporte pas d'options. Les variantes ne sont pas autorisées.
Contenu du DCE	Le dossier de consultation contient les pièces suivantes : - Le cahier de clauses techniques particulières (un CCTP pour chaque lot), - Le Règlement de la Consultation, - Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP), - BPU maintenance curative, - BPU maintenance préventive, - Cadres de réponse par lot, - Annexe : liste des matériels par lot. Les documents administratifs propres à l'organisme le cas échéant (<i>déclaration sur l'honneur travail dissimulé, situation sociale ou fiscale etc...</i>)

Contenu de l'offre	<ol style="list-style-type: none"> 1. L'acte d'engagement Le document doit être dûment rempli, daté par la personne habilitée à engager la société. Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché public sera tenu de signer l'acte d'engagement. Toutefois, le candidat peut choisir de le signer dès le dépôt de sa candidature ou de son offre. 2. Bordereau des prix unitaires – maintenance curative 3. Bordereau des prix unitaires – maintenance préventive 4. Cadre de réponses (par lot) 5. Le relevé d'identité bancaire 6. Le mémoire technique 7. Les déclarations de sous-traitances nécessaires le cas échéant
Critères de sélection des offres	<p style="text-align: center;">Critères de Pondération</p> <p style="text-align: center;">1. Prix 50 %</p> <p style="text-align: center;">BPU Curatif 20%</p> <p style="text-align: center;">BPU préventif 30%</p> <p style="text-align: center;">2. Valeur technique 45%</p> <p style="text-align: center;">Plan d'organisation pour la gestion du marché 20%</p> <p style="text-align: center;">Délai d'intervention standard 10%</p> <p style="text-align: center;">Délai d'intervention en cas d'urgence 15%</p> <p style="text-align: center;">3. Environnement et social 5%</p> <p style="text-align: center;">Mesures environnementales appliquées à l'exécution du marché 2.5%</p> <p style="text-align: center;">Engagement sociaux 2.5%</p>
Modalités des visites de sites	Les visites devront obligatoirement être effectuées au plus tard le mercredi 30 avril 2026 – les demandes s'effectuent directement via la plateforme acheteur PLACE.
Date limite de remise des plis	Lundi 11 mai 2026 à 12h30 (heure locale)
Retrait du DCE	https://www.marches-publics.gouv.fr